

Tarbes, le 24 juin 2011

Division

DIPER

La formation continue des personnels enseignants du premier degré s'inscrit prioritairement dans une politique d'accompagnement de ceux-ci dans l'exercice de leur métier. Elle contribue au développement des compétences professionnelles de chacun, au service des priorités nationales, académiques et départementales, en vue de la réussite de tous les élèves qui nous sont confiés.

Le Plan de Formation est le fruit d'un travail collectif autour des inspecteurs de l'éducation nationale ; il a été présenté et validé en Conseil Départemental de la formation lors de sa réunion du 31 mai 2011.

Plus particulièrement, les priorités départementales sont les suivantes :

- Priorité 1 : Enseigner les Langues Vivantes
- Priorité 2 : Lutte contre l'illettrisme
- Priorité 3 : Réussite scolaire
- Priorité 4 : Scolarisation des élèves handicapés
- Priorité 5 : Formation de formateurs
- Priorité 6 : Adaptation à l'emploi, prise de fonctions

La formation continue favorise les échanges de pratiques et est un levier important pour la cohérence et la qualité du service public.

Je compte sur l'engagement de chacun.

L'Inspecteur d'académie
Des Hautes-Pyrénées

Signé

Patrick DEMOUGEOT

Dossier suivi par
Marie-Pierre GARLIN
Téléphone
05 67 76 56 89
Fax
05 67 76 56 01
Mél.
Ce.ia65forco
@ac-toulouse.fr

Rue Georges Magnoac
65016 Tarbes cedex